

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 5 du 9 octobre 2012



A retenir cette semaine



écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux

- **Très grande hétérogénéité des stades au sein d'une même parcelle rendant difficile la détermination de la fin de la période de risque des bio-agresseurs.**
- Les colzas ont globalement pris deux feuilles en 10 jours mais cependant 40% n'ont pas encore dépassé le stade 3 feuilles.
- Reprise d'activité des limaces. Attention aux colzas faiblement développés.
- Activité croissante des pucerons verts alors que seulement 10% des parcelles ont dépassé le seuil de sensibilité (> 6 feuilles).
- Captures de charançon du bourgeon terminal en légères progressions. Attention aux retours de conditions climatiques favorables. Les premières dissections des femelles s'avèrent négatives.

Réseau 2012-2013

Le BSV de cette semaine est réalisé à partir d'observations faites sur 50 des 55 parcelles du réseau ainsi que de remontées terrain.

Stade des colzas

Plus de 40% des parcelles sont entre les stades cotylédons et 3 feuilles. Au sein d'une même parcelle on peut trouver des plantes au stade cotylédon et des pieds avec 7-8 feuilles. La gestion du risque ravageur doit prendre en compte cette forte disparité cette année.



Prévisions météorologiques du mercredi 10 octobre au mardi 16 octobre :

Judi pourrait être la seule journée sans pluie au cours de cette période avec dans un premier temps des températures douces (minimales 8°C et maximales 18°C). A partir de samedi une baisse des températures est annoncée avec des maximales proches de 12-13°C et pour mardi des risques de gelées matinales dans les fonds de vallée - Source : météociel

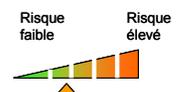


Rappel : un stade est atteint lorsque 50% des plantes sont à ce stade.

A : stade cotylédon	8%
B1 : 1 feuille vraie étalée ou déployée	12%
B2 : 2 feuilles vraies étalées ou déployées	12%
B3 : 3 feuilles vraies étalées ou déployées	10%
B4 : 4 feuilles vraies étalées ou déployées	16%
B5 : 5 feuilles vraies étalées ou déployées	12%
B6 : 6 feuilles vraies étalées ou déployées	18%
B7 : 7 feuilles vraies étalées ou déployées	0%
B8 : 8 feuilles vraies étalées ou déployées	6%
B9 : 9 feuilles vraies étalées ou déployées	2%
B10 : 10 feuilles vraies étalées ou déployées	2%

Puceron vert du pêcher

34 parcelles renseignées



16 des 34 parcelles signalent la présence de pucerons verts sur 1 à 60 % des plantes (en moyenne 25%). ¼ de ces parcelles ont dépassé le seuil de nuisibilité et sont situées principalement dans l'Yonne. Les analyses réalisées sur plaques engluées révèlent la présence principalement du virus BWYV (ou TuYV), virus étant reconnu comme fréquent mais moins nuisible par rapport aux CaMV ou TuMV que l'on peut trouver également sur colza.

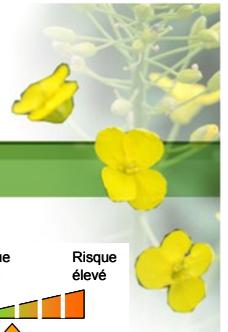
Seulement 10% des parcelles ont dépassé le seuil de sensibilité avec plus de 6 feuilles. Là encore bien tenir compte de l'hétérogénéité des stades de colzas pour évaluer le risque.



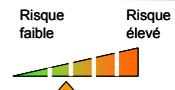
Photo H. MARTIN – SEINE-YONNE

- Période de risque → depuis la levée jusqu'à 6 semaines de culture, correspondant à la période de risque de transmission des viroses
- Seuil de nuisibilité → 20% de plantes portant des pucerons

A noter 2 cas signalés à Briennon-Sur-Armançon et Vaudeurs (89) avec des pucerons cendrés sur quelques pieds dans la parcelle (environ 5%).



Limaces



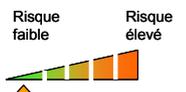
Avec le retour de conditions plus humides dans le sol et les températures douces, on observe une reprise d'activité des limaces. Le risque est plus important en sol motteux avec des résidus pailleux. Leur signalement est également plus important dans les andains de moissonneuse-batteuse qui ont reverdis, là où les colzas sont également moins développés.



Photo H. MARTIN – SEINE-YONNE

- Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles. La dynamique de végétation est à prendre en compte, avec des attaques davantage problématiques sur des colzas peu poussant que sur des plantes en pleine croissance.
- Seuil de nuisibilité → il n'y a pas de seuil de nuisibilité pour les limaces mais en cas de présence la survie de la culture est en jeu

Charançon du bourgeon terminal



41 parcelles renseignées

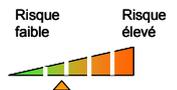
Le pourcentage de parcelle signalant la présence de l'insecte dans les cuvettes est passé de 15 à 32%. Le nombre moyen d'insectes capturés est de 2 avec un maximum de 4. Les premières analyses de maturation des femelles sont négatives. De même aucune piqure sur plante n'a été observée. Cette activité, pour l'instant encore faible, doit inciter à positionner les cuvettes dans les parcelles si ce n'est pas encore fait, et ce afin de pouvoir cibler au mieux le pic de vol.

- Période de risque → du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque. La cuvette jaune est indispensable pour effectuer ce piégeage.
- Seuil de nuisibilité → Il n'y a pas de seuil de risque. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que seule sa présence sur les parcelles est un risque. Par contre les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation étant variable, on retient un délai de 10 à 15 jours après les premières captures.



Altises des crucifères ou petites altises

19 parcelles renseignées

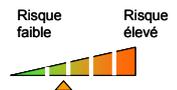


La présence des petites altises est stable depuis la semaine dernière dans les cuvettes observées (présence de l'insecte dans 8 cuvettes sur 19). On observe cependant une légère progression des morsures sur feuilles avec 63% des parcelles concernées (contre 47% la semaine dernière) avec un taux moyen d'attaque de 24%. Il est souvent impossible de faire la différence entre les symptômes de dégâts de petites ou de grosses altises surtout quand la présence des insectes est concomitante. 1 seule parcelle du réseau a atteint le seuil de nuisibilité (Treigny – 89). Mais attention à l'hétérogénéité des stades dans une même parcelle car jusqu'à 3 feuilles les plantes sont sensibles à ces attaques. La vigilance reste de rigueur principalement en bordure de parcelles pour les colzas en cours de levée.

- Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles
- Seuil de nuisibilité → 8 pieds sur 10 portants des morsures, sans dépasser le quart de la surface végétative

Altises d'hiver ou grosse altise

21 parcelles renseignées

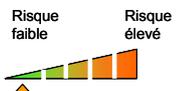


La présence de grosses altises a légèrement progressé dans les cuvettes depuis le dernier BSV. En effet 50% signalent leur présence contre 44% la semaine dernière. Cette année, il est important de suivre les dégâts alimentaires que pourraient occasionner les grosses altises sur des colzas peu avancés en termes de stade.

- Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles dans le cadre du risque adultes
- Seuil de nuisibilité → 8 pieds sur 10 portants des morsures et 30 captures cumulées en cuvette

Tenthrede de la rave

20 parcelles renseignées



La présence d'adultes est en forte régression puisqu'elle est signalée dans seulement 4 des 20 cuvettes renseignées avec en moyenne 2 individus. La capture des adultes dans les pièges sur végétation n'est pas un indicateur pertinent vis-à-vis du risque mais un indicateur d'alerte. Lorsque des larves sont observées les dégâts ne dépassent pas 5% de la surface foliaire. Les dégâts sont généralement peu importants sauf si les colzas végètent. En conditions favorables, s'il y a présence de larves, les dégâts apparents – jusqu'alors anodins – évoluent rapidement sur une dizaine de jours.

- Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 6 feuilles mais généralement plutôt entre 3 et 6 feuilles en cas de population larvaire importante
- Seuil de nuisibilité → présence de larves avec des dégâts sur feuilles supérieures au 1/4 de la surface végétative



Céréales d'hiver

Les semis sont contrariés par les passages pluvieux. Compte tenu de la douceur des températures, les levées pourraient être rapides (environ 150° de températures moyennes journalières cumulées depuis le semis).

Dès la levée, les céréales d'hiver peuvent être soumises à un certain nombre de risques : mauvaises herbes, limaces, pucerons et cicadelles. Recommandations d'usage avant la reprise des observations ...

Semer sur un sol indemne de mauvaises herbes

A l'interculture, la lutte contre les adventices peut et doit s'appuyer sur différents leviers agronomiques : le labour, la réalisation de faux semis, le décalage de la date de semis ou encore la rotation des cultures. Semer sur un sol propre est la première étape d'une stratégie de désherbage réussie.

Après analyse du risque de développement des mauvaises herbes, si la décision est prise de traiter, rappelons que les conditions d'intervention sont primordiales :

- sol frais et pas trop motteux pour les herbicides racinaires,
- hygrométrie élevée et amplitudes thermiques faibles pour les autres.

Pour les applications précoces d'automne, attention aux semis, si les semences ne sont pas assez enfouies ou recouvertes partiellement, les risques de phytotoxicité augmentent.

Respecter les conditions d'emploi des urées substituées :

- toutes les variétés ne sont pas tolérantes au chlortoluron

LISTE DES VARIETES TOLERANTES AU CHLORTOLURON (par définition la variété non listée ci dessous est sensible au chlortoluron)

Accor, Accroc, Acoustic, Adagio, Adéquat, Adhoc, Aérobic, Aligator, Allez y, Altamira, Altigo, Ambition, Andalou, Antonius, Apache, Aprilio, Aramis, Arche, Arezzo, Aristote, Arlequin, As de cœur, Athlon, Attitude, Aurele, Azzerti, Bagou, Barok, Bastide, Bermude, Boisseau, Boregar, Boston, Brevent, Buengo, Camp Rémy, Campero, Caphorn, Capvern, Caribou, CCB Ingénio, Cézanne, Charger, Chevalier, Chevron, Claire, Compil, Copernico, Courtot, Craklin, Croisade, Contrefor, Crousty, Dialog, Dinosaur, Einstein, Enesco, Ephoros, Equilibre, Espéria, Euclide, Eureka, Exelcior, Exotic, Expert, Farandole, Farinelli, Figaro, Flair, Flamenko, Fluor, Folklor, Forblanc, Galactic, Galibier, Galopain, Galvano, Garantus, Goncourt, Graindor, Hybery, Hymack, Hystar, Hysun, Hyxo, Innov, Instinct, Intérêt, Invicta, Iridium, Isengrain, Isidor, Istabraq, kalystar, Koreli, Lear, Levis, Limes, Manager, Marcelin, Messenger, Minotor, Musik, Nirvana, Nuage, Nucleo, Oakley, Oratorio, Orvantis, Oxebo, Painsdor, Pakito, Paledor, Palladio, Paroli, Pepidor, Pericles, Plainedor, Player, Prévert, PR22R20, PR22R58, Quality, Quatuor, Québon, Renan, Ressor, Richepain, Rimbaud, Rize, Rodrigo, Runal, Rustic, Saint Ex, Samurai, Sankara, Santana, Scenario, Sebasto, Selekt, Seyrac, Sirtaki, SO 207, Sobbel, Sogood, Soissons, Sokal, Solehio, Sophytra, Sorrial, Sublim, Sumo, Sweet, Swinggy, Sy Mattis, Tapidor, Tiago, Titlis, Toisondor, Trocadéro, Tulip, Uski, Valodor, Velours, Vergain, Volontaire

- rappel de la réglementation concernant l'isoproturon : pour les spécialités contenant de l'isoproturon solo, interdiction d'utilisation sur parcelles drainées, et pendant période de reproduction des mammifères. Pas d'utilisation à partir du 1er mars. Reportez-vous à l'étiquette pour vérifier ces restrictions spécifiques à la spécialité commerciale.

Un risque limaces à mesurer dans un contexte climatique pluvieux

Les céréales sont sensibles aux limaces de la levée jusqu'au stade 2-3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de cultures abondants.

Une méthode de piégeage consiste à la mise en place à la surface du sol d'un carré de 50 cm X 50 cm en carton, ou une tuile, ou un sac recouvert par une bâche plastique. En condition sèche, humidifiez le sol pour attirer les limaces. Sous le piège disposez quelques granulés d'anti limaces pour éviter que les limaces quittent le piège.

A partir de ce piège, le risque limace se raisonne avec les seuils suivants (rapporter le comptage du piège au m²) :

- 15 à 20 limaces / m² → le risque est élevé
- 5 à 6 limaces / m² → le risque est réel et avéré dès lors que des dégâts sont observés

Les pucerons (*Rhopalosiphum Padi*) vecteurs de la jaunisse nanisante

L'état des lieux est à réaliser, **dès le début de la levée**, par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes touchées par au moins un puceron. En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours de suite.



Bien que les conditions climatiques actuelles soient globalement peu favorables aux pucerons, il n'empêche que les comptages d'ailés réalisés à la tour à succion d'Auxerre restent d'un niveau significatif au cours de journées les plus ensoleillées. Les repousses constituent actuellement un refuge à ces ravageurs.

Les cicadelles (*Psammotettix alienus*) responsables des symptômes de pieds chétifs

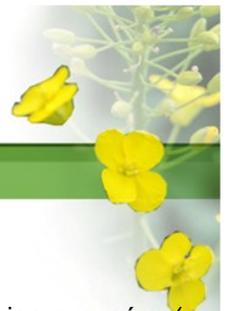
La Cicadelle est de ton beige terreuse, d'une taille de 4 à 5 mm, caractérisée par :

- 5 bandes blanches étroites et 6 bandes beiges larges longitudinales sur le sommet de la tête caractéristiques de l'espèce.
- des ailes disposées en forme de toit (^)





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



Grandes cultures n° 5 du 09 octobre 2012

C'est prioritairement dans les parcelles levées le plus tôt, et d'autant plus si la levée est hétérogène, bien exposées (au Sud) ou dans les zones abritées, bordées de haies et de bois, des parcelles avec des couverts ou des repousses de cultures que l'observation doit être la plus soutenue.

L'état des lieux peut être réalisé en relevant de manière hebdomadaire, dès le début de la levée, un piège jaune englué format A4. En l'absence de piégeage, une observation directe des cicadelles dès l'émergence de la céréale sera alors nécessaire pour évaluer le niveau de risque. Choisir une période ensoleillée, la plus chaude de la journée. Parcourir la parcelle à 5 endroits sur 5 mètres linéaires. Si à chaque endroit cette action fait sauter devant soi au moins 5 cicadelles, le seuil de risque est dépassé.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et le CETIOM, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'Agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA 21- CA 58 - CA 71 - CA 89 - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD – SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES – EPIS CENTRE – MINOTERIE GAY – JFB APPRO – ETS RUZE – SRAL - FREDON – KRY SOP – ALTERNATIVE - SAS BRESSON – AGRIDEV – TEOL - SEINEYONNE - CAPSERVAL - SENOGRAIN

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »

Avec la participation financière de :

